

Trois-Rivières, le 9 septembre 2015

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Oléoduc Énergie Est ltée
450, 1st Street, S. W.
Calgary (Alberta) T2P 5H1

N/Réf. : 7450-04-01-00235-01
401287521

Objet : Travaux de relevés sismiques dans la plaine inondable, dans un complexe de milieux humides et dans le littoral de la rivière Batiscan

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 24 juillet 2014, reçue le 29 juillet 2014 et complétée le 8 septembre 2015, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Travaux de relevés sismiques à l'aide de canons à air dans le littoral de la rivière Batiscan et travaux de relevés sismiques à l'aide d'explosifs en plaine inondable, dans un complexe de marais et de marécage et dans un marécage sur les lots P-24, P-25 et P-26, 1^{ère} Concession Nord de la Rivière Batiscan, cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et sur les lots P-476 et P-479, 1^{ère} Concession Sud de la Rivière Batiscan, cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, dans la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, faisant partie de la municipalité régionale de comté des Chenaux.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande d'autorisation et de certificat d'autorisation, daté du 24 juillet 2014, signé par M^{me} Elisabeth Swanson, incluant les annexes;

- Courriel transmis le 6 août 2014 à 18h02, par M^{me} Caroline Lepage, Groupe Conseil UDA inc., concernant notamment le nombre de tirs et la méthode d'effarouchement du poisson;
- Formulaire de demande d'autorisation et de certificat d'autorisation, daté du 24 juillet 2014, reçu le 8 septembre 2014, signé par M^{me} Elisabeth Swanson, incluant 1 document joint;
- Lettre datée du 2 septembre 2014, signée par M^{me} Elisabeth Swanson, concernant notamment les impacts des relevés sismiques, les mesures d'atténuation et les mesures de restauration, incluant 1 document et 1 plan joint;
- Courriel transmis le 8 octobre 2014 à 10h03, par M. Jean-François Poirier, Groupe Conseil UDA inc., concernant l'ennoisement des milieux humides dû aux relevés sismiques et le retrait des poissons;
- Lettre datée du 21 octobre 2014, signée par M^{me} Elisabeth Swanson, concernant notamment la priorisation de la méthode de relevés sismiques à l'aide de canons à air, incluant 5 documents joints;
- Lettre datée du 31 octobre 2014, signée par M. John Soini, concernant notamment l'engagement et l'étude de bruit, le débroussaillage, la restauration, les techniques disponibles et la caractérisation des milieux humides, incluant les annexes;
- Lettre datée du 25 novembre 2014, signée par M. John Soini, concernant notamment les données recherchées, les mesures d'atténuation, la caractérisation des milieux humides et la restauration du milieu suite aux travaux, incluant 1 document joint;
- Lettre datée du 12 mai 2015, signée par M. Michael Schmaltz, concernant notamment les informations supplémentaires demandées sur les relevés sismiques, incluant les annexes;
- Lettre datée du 7 juillet 2015, signée par M. Michael Schmaltz, concernant notamment les informations supplémentaires demandées sur les relevés sismiques, la caractérisation des milieux humides, incluant les annexes;
- Lettre datée du 28 août 2015, signée par M^{me} Elisabeth Swanson, concernant les engagements à respecter dans le cadre des travaux de relevés sismiques;
- Lettre datée du 2 septembre 2015, signée par M^{me} Elisabeth Swanson, concernant les engagements à respecter dans le cadre des travaux de relevés sismiques;

En cas de divergence entre l'information fournie, la plus récente prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



FB/MGD/sv

François Boucher
Directeur régional de l'analyse
et de l'expertise de la Mauricie
et du Centre-du-Québec par intérim